

## LA HOUILLE.

660. On estime à 97,200 milles carrés l'étendue des gisements houillers du Canada, abstraction faite des bassins connus, mais encore inexploités, du grand nord.

661. Il y a 1° les charbonnages de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick; 2° ceux des Territoires du Nord-Ouest; 3° ceux des Montagnes Rocheuses, et 4° ceux de la Colombie anglaise. Et d'abord, les gisements houillers de la Nouvelle-Ecosse couvrent à peu près 635 milles carrés. Ils se répartissent en trois bassins: le Cap-Breton, Pictou et Cumberland. Le Nouveau-Brunswick, autant qu'on peut en juger aujourd'hui, ne possède pas de dépôts carbonifères suffisamment étendus pour que l'exploitation en puisse être faite économiquement en concurrence avec les mines de Cumberland.

662. L'épaisseur de la couche de houille exploitable est très grande: au Cap-Breton, elle varie de 25 à 60 pieds; à Pictou, elle est d'au moins 70 pieds; et à Cumberland, elle est d'au moins 30 pieds. Si nous réduisons d'un quart la surface exploitable, soit de 406,400 acres à 300,000 acres, et si nous mettons à 25 pieds l'épaisseur moyenne de cette couche, à 1,000 tonnes de houille par pied d'épaisseur dans l'acre, nous aurons comme chiffre de la richesse houillère de la Nouvelle-Ecosse, 7,000,000,000 de tonnes.

663. L'analyse suivante tirée d'une étude sur les houilles du Canada, lue à Montréal lors du congrès de l'Association britannique, donnera une idée de la composition de la houille des trois districts:—

	Cap-Breton.	Pictou.	Cumberland.
Eau.....	0.75	1.19	1.46
Combustible volatil.....	37.26	29.10	33.69
Carbone fixe.....	58.74	60.63	59.35
Cendre.....	3.25	9.34	5.50

664. Ces analyses indiquent une ressemblance étonnante entre ces houilles et quelques espèces remarquables des Etats-Unie. La houille de Pictou, si ce n'est en ce qu'elle renferme une forte proportion de cendre, ne diffère pas beaucoup de la houille de Connellsville; celle du Cap-Breton ressemble beaucoup à la houille de Pittsburg, et celle de Cumberland à celle de Westmoreland.

665. Les mines de houille de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, sont en réalité baignées par la mer. Jusqu'à présent le transport maritime de la houille en hiver n'a guère été possible, ou s'est fait à perte par suite de la dépréciation du produit et des frais surélevés d'expédition et de transport. Dans le vaste projet d'exploitation améliorée que la " Dominion Coal Company " (en commandite) a adopté pour le Cap Breton,